

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA RÉUNION

**PLANS DE DELIMITATION DES
PAS GEOMETRIQUES
(1859-1930)**

*Inventaire numérique
des articles 2 Q 182-282*

par Isabelle Incana et Stéphanie Foreau



Plans de délimitation des pas géométriques (2 Q 182-282)

Dates extrêmes

1859-1930

Importance matérielle

25,20 ml. 102 articles.

Histoire administrative

En août 1681 une ordonnance de la Marine fait défense « à toutes personnes de bâtir sur les rivages de la mer, d'y planter aucuns pieux, ni faire aucuns ouvrages qui puissent porter préjudice à la navigation, à peine de démolition des ouvrages, de confiscation des matériaux et d'amendes arbitraires ».

En matière de domanialité, la notion des pas géométriques signifie que les rivages et bords de la mer constituent une réserve d'une largeur fixée en général à cinquante pas géométriques de cinq pieds chacun, soit 81 mètres 20 centimètres, au-dessus de la ligne qu'atteignent les plus hautes marées. Elle fait partie du domaine public et a pour objet la défense du territoire et l'utilité publique telle que la réalisation d'ouvrages publics.

Dans les premiers contrats de concession de terre accordée par la Compagnie des Indes (1665-1767), ce sont les termes « communes » et « cinquante pas du Roi » qui désignent cette partie de terre réservée. Cependant, ils n'apparaissent pas systématiquement dans tous les contrats. Certaines concessions se sont faites du bord de la mer jusqu'au sommet des montagnes.

Un règlement de la Compagnie des Indes du 9 avril 1754 stipule dans son article 1^{er} : « Les cinquante pas géométriques de profondeur le long du bord de la mer, ensemble les bois qui pourront croître sur lesdits terrains, seront et demeureront parties essentielles et inaliénables du domaine de la Compagnie. Fait en conséquence la compagnie très expresses défenses et inhibitions à ses conseils de concéder à l'avenir aucun terrain dans lesdites limites ».

A partir de cette date, et encore plus après la rétrocession de l'île à la Couronne en 1767, les termes de pas géométriques se rencontrent plus régulièrement dans les titres de concessions. Les habitants sans titre ne pouvaient continuer à occuper les terres qui entraient dans la zone délimitée.

Le texte qui va définir et réglementer les pas géométriques des îles de France et Bonaparte est un arrêté du capitaine-général Decaen du 5 mai 1807. L'article 1^{er} est rédigé ainsi : « Les réserves des bords de la mer dite des cinquante pas géométriques sont maintenues sur toute l'étendue des côtes des îles de France et Bonaparte ; ces réserves sont inaliénables ».

En 1874-1875, des projets de travaux du port de la pointe des Galets et du chemin de fer qui doit relier ce port, d'un côté à Saint-Benoît, et de l'autre à Saint-Pierre, vont amener le gouverneur à prendre un arrêté le 4 mai 1876 prescrivant d'achever la délimitation des pas géométriques sur toute la circonférence de l'île. Cette opération va conduire à des levées de plans en triplicata. La superficie délimitée, au final, s'élève à 1 560 hectares.

Le service des domaines a attribué des numéros de parcelles aux portions de la réserve occupées avec ou sans titre, et perçoit une redevance de la part des détenteurs de ces portions.

Modalités d'entrée

Versements effectués par le service des missions domaniales de la Direction régionale des finances publiques les 24 avril et 7 septembre 2018.

Historique de la conservation

Les 102 plans ont été restaurés et numérisés en 2018. Une copie numérique en a été donnée au service des missions domaniales, qui continue de les utiliser dans l'exercice de ses missions.

Mode de classement

Les plans sont classés par commune en suivant la côte littorale de l'île du nord au sud, en passant par l'ouest, puis du sud au nord en passant par l'est.

Saint-Denis (1876-1887) : 2 Q 182-190
Le Port (1877) : 2 Q 191-193
Saint-Paul (1870-1887) : 2 Q 194-206
Saint-Leu (1877-1887) : 2 Q 207-216
Saint-Louis, Etang-Salé (1877-1930) : 2 Q 217-224
Saint-Pierre (1862-1893) : 2 Q 225- 245
Saint-Joseph (1888) : 2 Q 246-249
Saint-Philippe (1874-1891) : 2 Q 250-257
Sainte-Rose (1878) : 2 Q 258-264
Saint-Benoît (1859-1885) : 2 Q 265-272
Saint-André (1872-1877) : 2 Q 273-276
Sainte-Suzanne (1876-1877) : 2 Q 277-279
Sainte-Marie (1876-1877) : 2 Q 280-282

Conditions d'accès

Un lien de téléchargement des plans numérisés est fourni sur simple demande.

Instrument de recherche

Plans de délimitation des pas géométriques (1859-1930) : inventaire numérique des articles 2 Q 182-282, par Isabelle Incana et Stéphanie Foreau, Saint-Denis, Archives départementales de La Réunion, 2019, III-12 p., dact.

Sources complémentaires

Les autres articles de la sous-série 2 Q contiennent également des dossiers et des plans relatifs aux pas géométriques. Dans la série des cartes et plans (CP) figurent aussi des plans des pas géométriques, dont certains semblent avoir été extraits des dossiers du service des Domaines. Une copie sur calque ou papier des plans des pas géométriques des 14 communes du nord de La Réunion, réalisée vers 1970-1980, a été versée par le centre des impôts fonciers de Saint-Denis (1710 W).

Bibliographie

BRUNET (Dufour), *De la réserve domaniale dite des pas géométriques à l'île de La Réunion*, Saint-Denis, Impr. T. Drouhet fils, 1881, 182 p. [ADR, BIB 1068, BIB 1388]
Discussion de la question des pas géométriques devant le Conseil municipal de Saint-Denis, Saint-Denis, Typ. G. et G. Lahuppe, 1879, 27 p. [ADR, PB 530]
DUREAU DE VAULCOMTE, « Des pas géométriques », *Propos d'un vieux créole*, Saint-Denis, Typ. Vve Th. Drouhet fils, 1911, p. 135-194. [ADR, BIB 83]
Mémoire à Monsieur le Sénateur et Messieurs les députés de l'île de La Réunion pour l'application du décret du 21 mars 1882 promulgué à la Guadeloupe et dépendances, et modifiant la législation domaniale sur la réserve des pas géométriques, Saint-Denis, Impr. T. Drouhet, 1884, 58 p. [ADR, PB 563]

Plans de délimitation des pas géométriques

Saint-Denis

2Q182

Saint-Denis. N° 1 : Délimitation des pas géométriques de la partie comprise entre le dernier bras de la rivière des Pluies et le chemin Bertin pour servir à la révision desdites concessions, n° 1 à 19 et n° 2 à [30] : copie du plan dressé le 23 décembre 1876. - 1/1000. - 1886. - 1 plan : en coul. ; 51 x 206 cm.

1886

2Q183

Saint-Denis. N° 1bis : Projet de délimitation des pas géométriques pour la partie comprise entre le dernier bras de la rivière des Pluies et le chemin Bertin, n° 1 à 19 et n° 2 à 28. - 1/1000. - 1876-1877. - 1 plan : en coul. ; 48 x 205 cm.

1876 - 1877

2Q184

Saint-Denis. N° 2 : Projet de délimitation des pas géométriques de la partie comprise entre le chemin Bertin et la rivière du Butor, n° 21 à 43 et n° 30 à 152 : pour copie conforme. - 1/1000. - 1876. - 1 plan : en coul. ; 47 x 293 cm.

1876

2Q185

Saint-Denis. N° 3 : Délimitation des pas géométriques de la partie comprise entre la rivière du Butor et la place Candide pour servir à la révision desdites concessions, du n° 45 à 189 et n° 154 à 188 : copie du plan dressé le 22 octobre 1877. - 1/1000. - 1886. - 1 plan : en coul. ; 76 x 205 cm.

1886

2Q186

Saint-Denis. N° 3bis : Projet de délimitation des pas géométriques de la partie du littoral comprise entre la rivière du Butor et la place Candide, n° 45 à 189 et n° 154 à 188. - 1/1000. - 1877. - 1 plan : en coul. ; 76 x 203 cm.

1877

2Q187

Saint-Denis. N° 4 : Délimitation des pas géométriques de la partie comprise entre la place Candide Azéma et la rue du Barachois pour servir à la révision desdites concessions, du n° 190 à 236 : copie du plan dressé le 20 juillet 1862. - 1/500. - 1886. - 1 plan : en coul. ; 75 x 139 cm.

1886

2Q188

Saint-Denis. N° 5bis : Délimitation des pas géométriques de la partie comprise entre l'Artillerie et la rivière Saint-Denis pour servir à la révision desdites concessions, n° 237 à 288 : copie du plan dressé le 19 août 1878. - 1/500. - 1886. - 1 plan : en coul. ; 75 x 139 cm.

1886

2Q189

Saint-Denis. N° 6 : Délimitation des pas géométriques de la partie comprise entre la rivière Saint-Denis et le tunnel pour [servir] à la révision desdites concessions, n° 187 à 309 : copie du plan dressé le 14 octobre 1876. - 1/1000. - 1886. - 1 plan : en coul. ; 52 x 118 cm.

1886

2Q190

Saint-Denis. Plan de la Grande Chaloupe et de la ravine à Jacques. - 1/1000. - 1887. - 1 plan : en coul. ; 31 x 77 cm.

1887

Le Port

2Q191

Le Port. N° 1 : Projet de délimitation des pas géométriques d'une partie du littoral comprise entre le Cap de la Possession et la Pointe des Galets, n° 1 à 91. - 1/1000. - 1877. - 1 plan : en coul. ; 74 x 458 cm.

1877

2Q192

Le Port. N° 2 : Projet de délimitation des pas géométriques de la partie du littoral comprise entre la Pointe des Galets et une délimitation précédemment faite. - 1/1000. - 1877. - 1 plan : en coul. ; 73 x 242 cm.

1877

2Q193

Le Port. N° 3 : Projet de délimitation des pas géométriques de la partie du littoral comprise entre l'embouchure de la rivière des Galets et la Pointe du même nom. - 1/1000. - 1877. - 1 plan : en coul. ; 73 x 302 cm.

1877

Saint-Paul

2Q194

Saint-Paul. N° 4 : Projet de délimitation des réserves des pas géométriques et de leurs annexes, le long du littoral à l'embouchure de l'étang de Saint-Paul, et autour du [], dans la partie comprise entre la mer et la route impériale, du n° 1 au n° 19. Révision en 1886-1887. - 1/5000. - 1870-1887. - 1 plan : en coul. ; 53 x 113 cm.

1870 - 1887

2Q195

Saint-Paul. N° 5bis : Délimitation des pas géométriques d'une partie de l'Étang de Saint-Paul, du n° 287 au n° 397 : copie conforme au plan dressé le 2 avril 1867 et le 25 septembre 1877. - 1/1000. - 1888. - 1 plan : en coul. ; 222 x 76 cm.

1888

2Q196

Saint-Paul. N° 5 : Projet de délimitation des pas géométriques d'une partie de l'Étang de Saint-Paul. - 1/1000. - 1877. - 1 plan : en coul. ; 138 x 79 cm.

1877

2Q197

Saint-Paul. N° 6 : Projet de délimitation des pas géométriques entre le nouveau et l'ancien cimetière de Saint-Paul, du n° 11 au n° 65. Contient une note du 20 septembre 1888. - 1/1000. - 1865. - 1 plan : en coul. ; 69 x 324 cm.

1865

2Q198

Saint-Paul. N° 7 : Projet de délimitation des pas géométriques d'une partie du littoral situé près du vieux cimetière de Saint-Paul, entre l'ancien cimetière et le point C, du n° 66 au n° 68. - 1/1000. - 1876. - 1 plan : en coul. ; 60 x 78 cm.

1876

2Q199

Saint-Paul. N° 8 : Projet de délimitation des pas géométriques de la portion du littoral comprise entre l'ancien cimetière de Saint-Paul, le point C, et la ravine Champagne, du n° 69 au n° 85. Révision en 1886-1887. - 1/1000. - 1877-1887. - 1 plan : en coul. ; 68 x 259 cm.

1877 - 1887

2Q200

Saint-Paul. N° 9 : Projet de délimitation des pas géométriques de la partie du littoral comprise entre la ravine Champagne et la borne kilométrique 53, du n° 86 au n° 112. Révision en 1886-1887. - 1/1000. - 1877-1887. - 1 plan : en coul. ; 72 x 217 cm.

1877 - 1887

2Q201

Saint-Paul. N° 10 : Projet de délimitation des pas géométriques entre la borne kilométrique 53 et la borne kilométrique 55 située au Cap Noir, du n° 113 au n° 136. Révision en 1886-1887. - 1/1000. - 1877-1887. - 1 plan : en coul. ; 71 x 222 cm.

1877 - 1887

2Q202

Saint-Paul. N° 11 : Plan de l'Étang et de la Baie de Saint-Gilles pour servir à la délimitation et à la réserve des pas géométriques, entre le Cap Noir et la batterie de Saint-Gilles, du n° 136 au n° 184. Révision en 1886-1887. - 1/1000. - 1872. - 1 plan : en coul. ; 87 x 120 cm.

1872 - 1887

2Q203

Saint-Paul. Plan de l'Étang et de la Baie de Saint-Gilles pour servir à la délimitation et à la réserve des pas géométriques, [n° 136 au n° 184]. - 1/1000. - 1872. - 1 plan : en coul. ; 55 x 104 cm.

1872

2Q204

Saint-Paul. N° 12 : Projet de délimitation des pas géométriques de la partie du littoral comprise entre la Batterie de Saint-Gilles et la ravine du Four à Chaux ou canal de l'Hermitage, du n° 185 au n° 222. Révision 1886-1887. - 1/1000. - 1878-1887. - 1 plan : en coul. ; 66 x 323 cm.

1878 - 1887

2Q204BIS

Saint-Paul. N° 13 : Projet de délimitation des pas géométriques de la partie du littoral comprise entre la ravine du Four à Chaux ou canal de l'Hermitage et la ravine des Roches Noires ou ravine Tabac, du n° 223 au n° 266. Révision 1886-1887. - 1/1000. - 1878-1887. - 1 plan : en coul. ; 37 x 301 cm.

1878 - 1887

2Q205

Saint-Paul. N° 14 : Projet de délimitation des pas géométriques de la partie du littoral comprise entre la ravine des Roches Noires ou ravine Tabac et la ravine des Trois Bassins (sans numéro). - 1/1000. - 1877. - 1 plan : en coul. ; 71 x 164 cm.

1877

2Q206

Saint-Paul. N° 14 double : Projet de délimitation des pas géométriques de la partie du littoral comprise entre la ravine des Roches Noires ou ravine Tabac et la ravine des Trois Bassins, du n° 267 au n° 286 : copie certifiée conforme du plan du 18 août 1877. - 1/1000. - 1887. - 1 plan : en coul. ; 41 x 143 cm.

1887

Saint-Leu

2Q207

Saint-Leu. N° 1 : Projet de délimitation des pas géométriques de la partie du littoral comprise entre la ravine des Trois Bassins et la Grande Ravine, du n° 1 au n° 24. - 1/1000. - 1877. - 1 plan : en coul. ; 75 x 273 cm.

1877

2Q208

Saint-Leu. N° 2 : Projet de délimitation des pas géométriques de la partie du littoral comprise entre la Grande Ravine et la borne kilométrique 69, du n° 25 au n° 57. - 1/1000. - 1877. - 1 plan : en coul. ; 75 x 257 cm.

1877

2Q209

Saint-Leu. N° 3 : Projet de délimitation des pas géométriques de la partie du littoral comprise entre la borne kilométrique 69 et la ravine des Colimaçons, du n° 58 au n° 84. - 1/1000. - 1877. - 1 plan : en coul. ; 74 x 146 cm.

1877

2Q210

Saint-Leu. N° 3 double : Projet de délimitation des pas géométriques de la partie du littoral comprise entre la borne kilométrique 69 et la ravine des Colimaçons, du n° 58 au n° 84 : copie conforme au plan dressé le 25 août 1877. - 1/1000. - 1887. - 1 plan : en coul. ; 61 x 145 cm.

1887

2Q211

Saint-Leu. N° 4 : Projet de délimitation des pas géométriques de la partie du littoral comprise entre la ravine des Colimaçons et la ravine du Grand Etang, du n° 84 au n° 175. - 1/1000. - 1877. - 1 plan : en coul. ; 76 x 215 cm.

1877

2Q212

Saint-Leu. N° 5 : Projet de délimitation des pas géométriques de la partie du littoral comprise entre la ravine du Grand Etang et la ravine du Cap, du n° 176 au n° 244 : copie conforme au plan dressé en septembre 1877. - 1/1000. - 1887. - 1 plan : en coul. ; 51 x 191 cm.

1887

2Q213

Saint-Leu. N° 5 double : Projet de délimitation des pas géométriques de la partie du littoral comprise entre la ravine du Grand Etang et la ravine du Cap, du n° 176 au n° 244. - 1/1000. - 1877. - 1 plan : en coul. ; 75 x 191 cm.

1877

2Q214

Saint-Leu. N° 6 : Projet de délimitation des pas géométriques de la partie du littoral comprise entre la ravine du Cap et la pointe la Veuve, du n° 245 au n° 314. - 1/1000. - 1877. - 1 plan : en coul. ; 76 x 278 cm.

1877

2Q215

Saint-Leu. N° 7 : Délimitation des pas géométriques de la partie du littoral entre la pointe la Veuve et la ravine des Sables, du n° 315 au n° 366. - 1/1000. - 1877. - 1 plan : en coul. ; 68 x 304 cm.

1877

2Q216

Saint-Leu. N° 8 : Plan des pas géométriques de la partie comprise entre la pointe du Portail et la ravine du Ruisseau, du n° 367 au n° 430 : copie conforme au plan de 1875. - 1/2000. - 1887. - 1 plan : en coul. ; 31 x 230 cm.

1887

Saint-Louis, Etang-Salé

2Q217

Saint-Louis. N° 1 : Révision des concessions des pas géométriques, partie comprise entre la ravine des Avirons et le village de l'Étang Salé, n° 1 au n° 51 : copie conforme au plan de juillet 1874. - 1/1000. - 1887-1888. - 1 plan : en coul. ; 48 x 243 cm.

1887 - 1888

2Q218

Saint-Louis. N° 2 : Révision des concessions des pas géométriques, plan des terrains du village de l'Étang Salé susceptibles d'être concédés à titre de permis d'établir, du n° 52 au n° 101 : copie conforme au plan de juillet 1874. - 1/1000. - 1887-1888. - 1 plan : en coul. ; 53 x 93 cm.

1887 - 1888

2Q219

Saint-Louis. Extrait du plan des terrains sablonneux situés à l'Étang Salé. - 1/6000. - [S. d.]. - 1 plan : en coul. ; 70 x 84 cm.

2Q220

Saint-Louis. N° 3 : Plan des pas géométriques des réserves de l'Étang Salé (au-dessus de la route du littoral), du n° 102 au n° 115 : copie conforme au plan dressé en juillet 1874. - 1/1000. - 1888. - 1 plan : en coul. ; 45 x 166 cm.

1888

2Q221

Saint-Louis. N° 4 : Plan des pas géométriques, partie comprise entre le village de l'Étang Salé et le prolongement de la borne ouest de la propriété Chabrier, du n° 116 au n° 173 : copie conforme au plan de juillet 1874. - 1/1000. - 1888. - 1 plan : en coul. ; 47 x 559 cm.

1888

2Q222

Saint-Louis. N° 5 : Plan des pas géométriques, partie comprise entre la borne ouest de la propriété Chabrier et l'embouchure de l'Étang du Gol, du n° 174 au n° 217 : copie conforme au plan dressé en juillet 1882. - 1/1000. - 1888. - 1 plan : en coul. ; 85 x 200 cm.

1888

2Q223

Saint-Louis. N° 6 : Projet de délimitation des pas géométriques de la partie du littoral comprise entre l'embouchure de l'Étang du Gol et la rivière Saint-Etienne, du n° 218 au n° 271. Révision 1887-1888. - 1/1000. - 1877-1888. - 1 plan : en coul. ; 74 x 214 cm.

1877 - 1888

2Q224

Plan du village de l'Étang Salé les Bas. - 1/1000. - 1930. - 1 plan : en coul. ; 54 x 106 cm.

1930

Saint-Pierre

2Q225

Saint-Pierre. N° 1 : Projet de délimitation des pas géométriques de la partie du littoral comprise entre la rivière Saint-Etienne et la ravine des Cabris, du n° 1 au n° 57. - 1/1000. - 1877. - 1 plan : en coul. ; 75 x 450 cm.

1877

2Q226

Saint-Pierre. N° 1 : Projet de délimitation des pas géométriques de la partie du littoral comprise entre la rivière Saint-Etienne et la ravine des Cabris, du n° 1 au n° 57 : copie conforme au plan dressé en octobre 1877. - 1/1000. - 1888. - 1 plan : en coul. ; 40 x 491 cm.

1888

2Q227

Saint-Pierre. N° 2 : Projet de délimitation des pas géométriques de la partie du littoral comprise entre la ravine des Cabris et la ravine Blanche, du n° 58 au n° 99. - 1/1000. - 1877. - 1 plan : en coul. ; 75 x 240 cm.

1877

2Q228

Saint-Pierre. N° 2 : Plan des pas géométriques compris entre la ravine des Cabris et la ravine Blanche, du n° 58 au n° 99 : copie conforme. - [1/1000]. - [1888]. - 1 plan : en coul. ; 55 x 298 cm.

[1888]

2Q229

Saint-Pierre. N° 3 : Tracé de la réserve des pas géométriques entre la ravine Blanche et le Trou du Chat, du n° 100 au n° 139 : copie conforme du plan dressé le 19 mars 1862. - 1/1000. - 1864. - 1 plan : en coul. ; 56 x 192 cm.

1864

2Q230

Saint-Pierre. N° 3 : Tracé de la réserve des pas géométriques entre la ravine Blanche et le Trou du Chat, du n° 100 au n° 139 pour la partie comprise entre la Ravine Blanche et la rue de la Banlieue. - 1/2000. - 1862. - 1 plan : en coul. ; 60 x 195 cm.

1862

2Q231

Saint-Pierre. N° 3bis : Plan du terrain de la réserve des pas géométriques concédé à la Commune de Saint-Pierre. - 1/2000. - 1865. - 1 plan : en coul. ; 62 x 105 cm.

1865

2Q232

Saint-Pierre. N° 3 : Plan de la partie des pas géométriques compris entre la ravine Blanche et la rue de la Banlieue, du n° 100 au n° 139 : copie conforme et agrandie du plan dressé le 19 mars 1862. - 1/1000. - 1888. - 1 plan : en coul. ; 39 x 185 cm.

1888

2Q233

Saint-Pierre. N° 3bis : Plan du terrain de la réserve des pas géométriques concédé à la ville de Saint-Pierre par décret du 25 juin 1880 compris entre la rue de la Banlieue et la ravine du Trou du Chat, du n° 1 au n° 61 : copie conforme au plan dressé le 19 mars 1862, modifié en 1865 et 1882. Contient une note de 1895. - 1/1000. - 1888. - 1 plan : en coul. ; 96 x 248 cm.

1888

2Q234

Saint-Pierre. N° 3bis : Plan du terrain de la réserve des pas géométriques concédé à la ville de Saint-Pierre par décret du 25 juin 1888 compris entre la rue de la Banlieue et la ravine du trou du

Chat : copie conforme au plan dressé le 19 mars 1862, modifié en 1865 et 1882. - 1/1000. - 1888. -
1 plan : en coul. ; 96 x 248 cm.

1888

2Q235

Saint-Pierre. [N° 3ter : Chemin de fer. Emprises sur les pas géométriques pour le transfert de la nouvelle gare de Saint-Pierre]. - 1/1000. - 1893. - 1 plan : en coul. ; 30 x 209 cm.

1893

2Q236

Saint-Pierre. N° 4 : Projet de délimitation des pas géométriques de la partie du littoral comprise entre la ravine du Trou du Chat et la ravine des Cafres, du n° 1 au n° 7. Contient une note de 1895. - 1/1000. - 1877. - 1 plan : en coul. ; 76 x 215 cm.

1877

2Q237

Saint-Pierre. N° 4 : Délimitation des pas géométriques, partie comprise entre la ravine du Trou du Chat et la ravine des Cafres, du n° 1 au n° 7 : copie conforme au plan dressé le 20 octobre 1877. - 1/1000. - 1888. - 1 plan : en coul. ; 38 x 232 cm.

1888

2Q238

Saint-Pierre. N° 5 : Projet de délimitation des pas géométriques de la partie du littoral comprise entre la ravine des Cafres et la ravine de l'Anse, du n° 8 au n° 61 (ancien), arrêté du 30 novembre 1878. Contient une note de 1895. - 1/1000. - 1877. - 1 plan : en coul. ; 47 x 353 cm.

1877

2Q239

Saint-Pierre. N° 5 : Délimitation des pas géométriques, partie comprise entre la ravine des Cafres et la ravine de l'Anse, du n° 8 au n° 61 (ancien), arrêté du 30 novembre 1878 : copie conforme du plan dressé le 20 novembre 1877. - 1/1000. - 1888. - 1 plan : en coul. ; 38 x 360 cm.

1888

2Q240

Saint-Pierre. N° 6 : Projet de délimitation des pas géométriques de la partie du littoral comprise entre la ravine de l'Anse et le Piton de la Grande Anse, du n° 62 au n° 76 (ancien), arrêté du 30 novembre 1878. Contient une note de 1895. - 1/1000. - 1877. - 1 plan : en coul. ; 56 x 218 cm.

1877

2Q241

Saint-Pierre. N° 6 : Délimitation des pas géométriques, partie comprise entre la ravine de l'Anse et le Piton de la Grande Anse, du n° 62 au n° 76 (ancien), arrêté du 30 novembre 1878 : copie conforme du plan dressé le 27 novembre 1877. - 1/1000. - 1888. - 1 plan : en coul. ; 38 x 228 cm.

1888

2Q242

Saint-Pierre. N° 7 : Délimitation des pas géométriques, partie comprise entre le Piton de la Grande Anse et la ravine la Petite-Ile, du n° 77 au n° 83 (ancien), arrêté du 30 novembre 1878 : copie conforme du plan dressé le 8 décembre 1877. - 1/1000. - 1888. - 1 plan : en coul. ; 38 x 245 cm.

1888

2Q243

Saint-Pierre. N° 7 : Projet de délimitation des pas géométriques de la partie du littoral comprise entre le Piton de la Grande Anse et la ravine la Petite Ile, du n° 77 au n° 83 (ancien), arrêté du 30 novembre 1878. Contient une note de 1895. - 1/1000. - 1877. - 1 plan : en coul. ; 70 x 218 cm.

1877

2Q244

Saint-Pierre. N° 8 : Délimitation des pas géométriques, partie comprise entre la ravine la Petite Ile et la ravine Manapany, du n° 84 au n° 87, (ancien), arrêté du 30 novembre 1878 : copie conforme du plan dressé le 14 décembre 1877. - 1/1000. - 1888. - 1 plan : en coul. ; 38 x 230 cm.

1888

2Q245

Saint-Pierre. N° 8 : Projet de délimitation des pas géométriques de la partie du littoral comprise entre la ravine la Petite Ile et la ravine Manapany, du n° 84 au n° 87, (ancien), arrêté du 30 novembre 1878. - 1/1000. - 1877. - 1 plan : en coul. ; 70 x 194 cm.

1877

Saint-Joseph**2Q246**

Saint-Joseph. N° 1 : Délimitation des pas géométriques, partie comprise entre la rivière Manapany et la rivière des Remparts, du n° 1 au n° 43 : copie conforme au plan dressé le 20 décembre 1877. - 1/1000. - 1888. - 1 plan : en coul. ; 38 x 498 cm.

1888

2Q247

Saint-Joseph. N° 2 : Délimitation des pas géométriques, partie comprise entre la rivière des Remparts et la rivière de Langevin, du n° 44 au n° 67 : copie conforme au plan dressé le 27 décembre 1877. - 1/1000. - 1888. - 1 plan : en coul. ; 38 x 321 cm.

1888

2Q248

Saint-Joseph. N° 3 : Délimitation des pas géométriques, partie comprise entre la rivière de Langevin et la rivière de Vincenzo, du n° 68 au n° 101 : copie conforme au plan dressé le 26 décembre 1877. - 1/1000. - 1888. - 1 plan : en coul. ; 38 x 488 cm.

1888

2Q249

Saint-Joseph. N° 4 : Délimitation des pas géométriques, partie comprise entre la rivière de Vincenzo et la ravine de la Basse-Vallée, du n° 102 au n° 120 : copie conforme au plan dressé le 21 janvier 1878. - [1/1000]. - 1888. - 1 plan : en coul. ; 38 x 360 cm.

1888

Saint-Philippe**2Q250**

Saint-Philippe. N° 1 : Projet de délimitation des pas géométriques de la partie du littoral comprise entre la ravine de la Basse Vallée et la borne de délimitation faite en 1874 au lieu dit le Baril, du n° 1 au n° 55. - [1/1000]. - 1878. - 1 plan : en coul. ; 41 x 342 cm.

1878

2Q251

Saint-Philippe. N° 2 : Délimitation des pas géométriques d'une partie du littoral de la localité du Baril. - 1/1000. - 1874. - 1 plan : en coul. ; 37 x 60 cm.

1874

2Q252

Saint-Philippe. Délimitation des pas géométriques d'une partie du littoral de la localité du Baril : copie. - 1/1000. - 1874. - 1 plan : en coul. ; 35 x 60 cm.

1874

2Q253

Saint-Philippe. N° 2bis : Plan de la portion des pas géométriques comprise entre la ravine Perrot et le puits de Mare Longue, du n° 70 au n° 169, dressé avec les éléments du plan de délimitation exécuté en 1874. - 1/1000. - 1891. - 1 plan : en coul. ; 34 x 380 cm.

1891

2Q254

Saint-Philippe. N° 2bis : Plan de la portion des pas géométriques comprise entre la ravine Perrot et le puits de Mare Longue, du n° 70 au n° 169, dressé avec les éléments du plan de délimitation exécuté en 1874 : copie. - 1/1000. - 1891. - 1 plan : en coul. ; 36 x 410 cm.

1891

2Q255

Saint-Philippe. N° 3 : Projet de délimitation des pas géométriques de la partie du littoral comprise entre la borne de délimitation faite en 1874 et la Marine Roustan, du n° 63 au n° 77. - 1/1000. - 1878. - 1 plan : en coul. ; 60 x 380 cm.

1878

2Q256

Saint-Philippe. N° 4 : Projet de délimitation des pas géométriques de la partie du littoral comprise entre la Marine Roustan et la Pointe de la Table, du n° 77 au n° 94. - 1/1000. - 1878. - 1 plan : en coul. ; 64 x 588 cm.

1878

2Q257

Saint-Philippe. N° 5 : Projet de délimitation des pas géométriques de la partie du littoral comprise entre la Pointe de la Table et la rivière du Tremblet, du n° 95 au n° 114. - 1/1000. - 1878. - 1 plan : en coul. ; 53 x 472 cm.

1878

Sainte-Rose**2Q258**

Sainte-Rose. N° 1 : Projet de délimitation des pas géométriques de la partie du littoral comprise entre le Grand Brûlé et la ravine du Bois Blanc, du n° 178 à 181 (du n° 1 à 28). - 1/1000. - 1878. - 1 plan : en coul. ; 50 x 280 cm.

1878

2Q259

Sainte-Rose. N° 2 : Délimitation des pas géométriques de la partie du littoral comprise entre la ravine du Bois Blanc et la ravine La Croix, n° 166 à 177 (n° 29 à 71). - 1/1000. - 1878. - 1 plan : en coul. ; 107 x 367 cm.

1878

2Q260

Sainte-Rose. N° 3 : Projet de délimitation des pas géométriques de la partie du littoral comprise entre la ravine La Croix et celle dite du Piton, n° 150 à 166 (n° 72 à 92). - 1/1000. - 1878. - 1 plan : en coul. ; 57 x 208 cm.

1878

2Q261

Sainte-Rose. N° 4 : Projet de délimitation des pas géométriques de la partie du littoral comprise entre le terrain déjà délimité au nord du Piton Rond et un point situé à 50 m environ au sud de cette ravine, n° 149 (n° 93 à 111). - 1/1000. - 1878. - 1 plan : en coul. ; 59 x 222 cm.

1878

2Q262

Sainte-Rose. N° 5 : Projet de délimitation des pas géométriques de la partie du littoral comprise entre la ravine du Piton et un point situé à 400 m environ à l'ouest de la ravine Glissante, n° 147 à 148 (n° 112 à 126). - 1/1000. - 1878. - 1 plan : en coul. ; 48 x 173 cm.

1878

2Q263

Sainte-Rose. N° 6 : Projet de délimitation des pas géométriques de la partie du littoral comprise entre la Marine Sainte-Rose et la ravine Glissante, n° 138 à 146 (n° 127 à 143). - 1/1000. - 1878. - 1 plan : en coul. ; 51 x 185 cm.

1878

2Q264

Sainte-Rose. N° 7 : Projet de délimitation des pas géométriques de la partie du littoral comprise entre la rivière de l'Est (borne de la délimitation faite en 1876) et le pont de la Marine Sainte-Rose, n° 129 à 137 (n° 144 à 177). - 1/1000. - 1878. - 1 plan : en coul. ; 60 x 335 cm.

1878

Saint-Benoît**2Q265**

Saint-Benoît. N° 1 : Projet de délimitation des pas géométriques de la partie comprise entre le Bourbier (l'habitation de M. Alexis Charlette) et l'embouchure de la rivière des Marsouins, du n° 1 au n° 12 : pour copie conforme du plan de 1876. - 1/1000. - 1884. - 1 plan : en coul. ; 60 x 121 cm.

1884

2Q266

Saint-Benoît. N° 2 : Plan d'ensemble de diverses lignes de sommet des pas géométriques compris entre Aubel Hubert (inclus) et Alexis Charlette (exclus), du n° 13 au n° 27 : copie du plan dressé en 1857. - 1/1000. - 1859-1885. - 1 plan : en coul. ; 70 x 87 cm.

1859 - 1885

2Q267

Saint-Benoît. N° 3 : Projet de délimitation des pas géométriques pour la partie comprise entre l'embouchure de la rivière des Roches et le Bourbier, du n° 28 au n° 99 : pour copie conforme du plan de 1876. - 1/1000. - 1884. - 1 plan : en coul. ; 70 x 230 cm.

1884

2Q268

Saint-Benoît. N° 4 : Projet de délimitation des pas géométriques pour la portion comprise entre la rivière des Roches et la rivière du Mât, du n° 100 au n° 107 : pour copie conforme du plan de 1876. - 1/1000. - 1884. - 1 plan : en coul. ; 54 x 253 cm.

1884

2Q269

Saint-Benoît. N° 5 : Projet de délimitation des pas géométriques de la partie comprise entre le 2ème bras de la ravine Sèche et la rivière des Marsouins, n° 65bis au n° 128 : pour copie conforme. - 1/1000. - 1876. - 1 plan : en coul. ; 46 x 270 cm.

1876

2Q270

Saint-Benoît. N° 6 : Projet de délimitation des pas géométriques de la partie comprise entre le 2ème bras de la ravine Sèche et une partie près du cap Saint-François délimitée le 7 juillet 1870, du n° 129 au n° 166 : pour copie conforme. - 1/1000. - 1876. - 1 plan : en coul. ; 56 x 207 cm.

1876

2Q271

Saint-Benoît. N° 7 : Projet de délimitation des pas géométriques partie comprise entre la rivière Petit Saint- Pierre et la rivière Saint- François, du n° 167 au n° 199quater : pour copie conforme. - 1/1000. - 1876. - 1 plan : en coul. ; 46 x 202 cm.

1876

2Q272

Saint-Benoît. N° 8 : Projet de délimitation des pas géométriques de la partie comprise entre la rivière Petit St Pierre et la rivière de l'Est, du n° 200 au n° 228. - 1/1000. - 1876. - 1 plan : en coul. ; 59 x 303 cm.

1876

Saint-André**2Q273**

Saint-André. N° 1 : Projet de délimitation des pas géométriques de la partie comprise entre la rivière du Mât et la ravine Creuse, du n° 108 au n° 146 : pour copie conforme. - 1/1000. - 1876. - 1 plan : en coul. ; 53 x 346 cm.

1876

2Q274

Saint-André. N° 2 : Délimitation des pas géométriques d'une partie du littoral de Champ Borne, du n° 147 au n° 197 : pour réduction conforme. - 1/2000. - 1872. - 1 plan : en coul. ; 46 x 87 cm.

1872

2Q275

Saint-André. N° 3 : Projet de délimitation des pas géométriques de la partie comprise entre la marine du Champ Borne et le Grand Etang du Bois Rouge, du n° 198 au n° 264 : pour copie conforme. - 1/1000. - 1876-1877. - 1 plan : en coul. ; 60 x 420 cm.

1876 - 1877

2Q276

Saint-André. N° 4 : Projet de délimitation des pas géométriques de la partie comprise entre l'embouchure de la rivière Saint-Jean et le côté est de l'Etang du Bois Rouge, du n° 266 au n° 271 : pour copie conforme. - 1/1000. - 1877. - 1 plan : en coul. ; 73 x 241 cm.

1877

Sainte-Suzanne**2Q277**

Sainte-Suzanne. N° 1 : Projet de délimitation des pas géométriques de la partie comprise entre la rivière Saint-Jean et la rivière Sainte Suzanne, n° 1 à 39 et n° 2 à 64 : pour copie conforme. - 1/1000. - 1876-1877. - 1 plan : en coul. ; 46 x 180 cm.

1876 - 1877

2Q278

Sainte-Suzanne. N° 2 : Projet de délimitation des pas géométriques de la partie du littoral comprise entre la géole et la rivière Sainte-Suzanne, n° 41 à 51 et n° 66 à 102 : pour copie conforme. - 1/1000. - 1877. - 1 plan : en coul. ; 61 x 132 cm.

1877

2Q279

Sainte-Suzanne. N° 3 : Projet de délimitation des pas géométriques de la partie comprise entre le quartier Sainte-Suzanne et la ravine des Chèvres, n° 53 à 101 et n° 103 à 133 : pour copie conforme. - 1/1000. - 1877. - 1 plan : en coul. ; 71 x 395 cm.

1877

Sainte-Marie

2Q280

Sainte-Marie. N° 1 : Projet de délimitation des pas géométriques de la partie comprise entre la rivière Sainte Marie et la ravine des Chèvres, du n° 1 au n° 37 et n° 2 au n° 80 : pour copie conforme. - 1/1000. - 1877. - 1 plan : en coul. ; 70 x 315 cm.

1877

2Q281

Sainte-Marie. N° 2 : Projet de délimitation des pas géométriques de la partie comprise entre la rivière Sainte-Marie et la ravine la Mare, du n° 39 à 61 et n° 82 à 97 : pour copie conforme. - 1/1000. - 1876. - 1 plan : en coul. ; 46 x 209 cm.

1876

2Q282

Sainte-Marie. N° 3 : Projet de délimitation des pas géométriques pour la partie comprise entre la rivière des Pluies et la ravine la Mare, n° 63 à 81 et n° 98 à 120 : pour copie conforme. - 1/1000. - 1876. - 1 plan : en coul. ; 34 x 206 cm.

1876